

BARÈME DES HONORAIRES TRANSACTION IMMOBILIÈRE

TERRES & HABITATS D'OCCITANIE
Nom commercial : TEHO Immobilier

A. HONORAIRES FORFAITAIRES

Biens dont le prix de vente est inférieur ou égal à 100 000 €

Tranches de prix (TTC)	Honoraires TTC
De 0 € à 50 000 €	5 500 €
De 50 001 € à 75 000 €	6 000 €
De 75 001 € à 100 000 €	6 500 €

B. HONORAIRES PROPORTIONNELS

Biens dont le prix de vente est supérieur à 100 000 €

Tranches de prix (TTC)	Taux TTC
De 100 001 € à 150 000 €	6,90 %
De 150 001 € à 200 000 €	6,30 %
De 200 001 € à 250 000 €	5,80 %
De 250 001 € à 300 000 €	5,50 %
De 300 001 € à 400 000 €	5,10 %
De 400 001 € à 500 000 €	4,80 %
De 500 001 € à 700 000 €	4,50 %
De 700 001 € à 1 000 000 €	4,30 %
Au-delà de 1 000 000 €	4,20 % (plancher)

Le montant des honoraires est calculé sur le prix de vente Frais d'Agence Inclus (FAI) figurant au mandat.

MENTIONS LÉGALES

SAS TERRES & HABITATS D'OCCITANIE

Capital social : 1 500 €

Siège social : 84B Avenue Jean Berenguier – 81800 Coufouleux

SIREN : 844 806 646 – RCS Albi

Carte professionnelle n° CPI 8101 2019 000 039 560, délivrée par la CCI du Tarn

Assurance RCP : conforme loi n°70-9 du 2 janvier 1970 (Loi Hoguet)

Garantie financière : néant – aucun fonds détenu pour le compte de tiers.

Honoraires TTC. Sauf stipulation contraire, **à la charge du vendeur ou de l'acquéreur** (art. 4, loi du 2 janvier 1970).

INFORMATION CONSOMMATEURS

Conformément aux art. L.111-1 et s. du Code de la consommation, ce barème est affiché en agence et disponible sur demande.

MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Conformément aux art. L.612-1 et s. du Code de la consommation, le consommateur peut saisir :

MEDIMMOCONSO – 1 allée du Parc de Mesemena – Bât A – CS 25222
44505 LA BAULE CEDEX – www.medimmoconso.fr